

Compte rendu du conseil municipal de Luc Sur Aude du 3 juin 2010

Étaient presents:

1. Mr Parfait Moréno
2. Mme Eather Falconner
3. Mr Didier Algans
4. Mme Patricia Von Essen
5. Mr Jean Claude Pons, Maire.
6. Mr Frédéric Rigail

Absents

1. Mr Thierry Peres,
2. Mme Najat Garcia.
3. Mr Michel Cuguillere

Excusés

Mme Rose- Marie Roques

Un secrétaire est nommé : Patricia Reinhold von Essen

1 / Remplacement du poste de Mylène Bifante

Le Conseil Municipal confirme le profil du poste à pourvoir : des travaux lourds de maçonnerie sont à venir pour les travaux de la maison Delmas et la personne embauchée sera prioritairement sur ce chantier. Deux candidatures ont été étudiées celle de Magali Gambus et celle de Geoffrey Lapotre. Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité d'embaucher Mr Lapotre à partir du mois de juillet pour un contrat aidé de 26h par semaine.

Le Conseil Municipal envisage d'étudier ultérieurement l'embauche de Magali Gambus pour un poste d'aide à l'entretien du village aux côtés de Mr Martinez , d'aide à l'école (Classe de Mme Serret) ainsi que sur le temps de cantine. Cette embauche sera éventuellement confirmée pour septembre, après analyse des besoins (Heather) et avis des autres communes du Regroupement pédagogique.

Pour mieux identifier les profils des postes, des fiches de poste doivent être créées.

2/Reliquat de subvention pour la station d'épuration

La Commune va bénéficier d'un reliquat de subvention qui avait été accordée lors du précédent mandat. Le montant de 38000€ sera affecté à diverses opérations concernant l'eau potable et la station d'épuration. Une décision modificatrice du budget doit être prise lors du prochain Conseil Municipal.

3/Adhésion syndicat Audois d'Energie.

Mr Pons donne lecture des consignes préfectorales décidant, dans le secteur de l'énergie de mettre en place dans chaque département une autorité organisatrice unique en matière de gestion des réseaux publics d'électricité.

Mr Pons donne lecture du projet de création de syndicat mixte ouvert dénommé syndicat Audois d'Energie, associant l'ensemble des communes du département et la collectivité départementale. Sa mise en place interviendra au 1 janvier 2011.

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer au Syndicat Audois d'Energie.

4/Stationnement gênant : chemin du foyer

Suite aux désagréments subis par Mme Magali Gambus lors des manifestations publiques au foyer il est décidé de poser un panneau de « sens interdit sauf riverains » en bas du chemin d'accès partant du parking et arrivant place du foyer et donnant accès au domicile de Mme Gambus.

5/Approbation du PADD

Les points 11 à 27 du projet de PADD relatif au PLU ont été approuvés, après quelques corrections de forme.

11. Conformité aux lois (Loi Montagne, Directives Habitat et Oiseau)
12. Qualité et gestion de l'eau
13. Réduction de l'émission des gaz à effet de serre
14. Développement des énergies renouvelables
15. Valorisation des déchets
16. Préservation des potentialités agronomiques
17. Prévention des risques
18. Economies d'énergie
19. Valorisation de l'image de Luc à partir de la RD.118
20. Valorisation des jardins
21. Favoriser les programmes d'habitat durable à l'initiative de groupement d'habitants futurs
22. Confortement des entreprises actuelles
23. Définition de zones économiques avec faisabilité juridique technique et financière
24. Valorisation des potentialités touristiques
25. Assurer la cohérence de l'offre avec la demande foncière et locative
26. Favoriser les circuits courts
27. Maîtriser le coût global induit par le PLU

Le Maire Jean Claude Pons

